

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2020

Présents : M. NIVARD Sylvain maire, M. AIT-SLIMANE Rached, M BEGUIN Thierry, adjoints
M. DUMÉRY Nicolas, M. NISSERON Jean-claude, Mme TAILLEMITE Annie, Mme BOUILLOT Françoise, M. LE PONNER Patrice

Invités : Mmes AZEVEDO Isabelle, CHANTEREAU-PRIEUR Aline, CLÉMENTINO Sylvette, DAGOUSSET Betty, M. GAPTEAU Jean-Noël, Mmes GRENON Marie-Claude, GRIMONT Amanda, M. VIGORIE Olivier

Secrétaires de séance : M. NIVARD Sylvain

Ouverture de la séance en audioconférence à 15 h

RÉOUVERTURE CLASSE ECOLE MÉRY SUR CHER

Rached Ait-Slimane résume les résultats intermédiaires de l'enquête

Hier soir il y avait les réponses concernant 48 enfants sur 66 avec 17 enfants qui reviendraient à l'école et 31 qui resteraient chez eux.

Sur les 17 enfants, 12 auront besoin de la cantine, 3 de la garderie du matin et 10 de la garderie du soir.

Questions à propos de la cantine que faire s'il y a plus de 18 élèves

Réponse : d'une façon générale il faudra être souple en particulier pour la cantine si le nombre d'enfants augmente beaucoup on pourrait avoir certains élèves qui déjeunent à la maternelle, on pourrait faire 2 services, on pourrait faire cantine au foyer avec des repas froids, voir ne pas proposer la cantine. Il faut en plus avoir à l'esprit que s' il y a plus de 18 élèves à la cantine. il est probable que la classe des grands aura plus de 15 élèves avec du coup une classe alternée par moitié une semaine sur deux ; donc moins d'élèves à la cantine.

Pour les masques il sera obligatoire pour les employés. Nous avons le stock pour assurer 20 jours d'usage.

Pour les enfants de la maternelle le masque est interdit et déconseillé pour ceux de la primaire.

Les locaux ont été désinfectés gracieusement par une entreprise grâce à un mariacien que le conseil remercie.

Il sera demandé aux parents de prendre tous les matins la température de leur enfant.

Thierry Béguin expose le cheminement à l'entrée de l'école. Deux entrées sont proposées celle pour les grands directement aux lavabos à côté de la cantine. Celle des petits du côté du city-stade.

Pour la maternelle, le parking sera rétréci pour ménager un premier sas puis un second sas dans la cour.

Les portes ou grilles seront évidemment maintenues ouvertes.

Dans les classes il y a largement de la place en maintenant les distances minimales pour accueillir le maximum de 15 élèves fixé par le gouvernement.

Les récréations seront décalées.

Avant le déjeuner les enfants se laveront les mains avec l'aide des enseignantes. Le lavage des mains pour les enfants se fait au savon et pour les adultes au gel hydro-alcoolique.

Il faut se réapprovisionner en essuie-main papier y compris à la maternelle.

Pendant le déjeuner, les employés vont désinfecter les 3 classes.

Pour le déjeuner, la cantine a une capacité d'accueil pour 18 enfants. Il y aura 2 employés à la cantine.

A la maternelle, si besoin de lits de sieste, ils seront attribués nominativement. En cas de présence de PS ou MS ils seront désinfectés.

Un débat s'engage à propos des parents qui ont refusé de ramener leur enfant à l'école pour savoir s'il convient ou non de tenter de les rassurer. Nous veillerons au conseil d'école avec les représentants des parents pour que l'information sur les modalités mises en œuvre soient bien expliquées aux parents.

La garderie sera au foyer rural avec l'ATSEM. Le passage entre le chemin Lucien Bonneau et la route du Tertre sera interdit pour éviter que des voitures ne passent sur le parking du foyer-rural. Les parents amèneront ou récupéreront leur enfant dans le SAS. La porte d'entrée sera maintenue ouverte. Une question est posée à propos du goûter qu'il faut soumettre au conseil d'école.

Pendant la récréation il faudra faire preuve de pédagogie pour ne pas ruiner les efforts faits pendant les classes pour maintenir les distances.

Le résultat final de l'enquête sera transmis ainsi que le pv du conseil d'école

Un vote est organisé pour ou contre rouvrir l'école : 6 pour et 2 contre.